

nos deux Gouvernements, un accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

pour le Secrétaire d'État

JOHN M. LEDDY

le 30 mars 1968.

© Crown Copyrights reserved

Available by mail from Information Canada, Ottawa
and in the following Information Canada bookshops:

II

*L'Ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique
au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.*

AMBASSADE DU CANADA

Washington, D.C.

Le 30 mars 1968

N° 115

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

J'ai l'honneur de me référer à votre note du 30 mars 1968 qui renferme certaines considérations et dispositions touchant la continuation de l'accord entre nos deux Gouvernements sur le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, accord qui a fait l'objet de l'échange de notes en date du 12 mai 1958.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que mon Gouvernement est d'accord avec les considérations et les dispositions énoncées dans votre note; il accepte en outre que votre note et la présente réponse, qui fait foi en anglais et en français, constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui entre en vigueur aujourd'hui.

Veillez agréer, monsieur le Secrétaire d'État, les assurances de ma plus haute considération.

A. E. RITCHIE

Son Excellence Monsieur Dean Rusk

Secrétaire d'État

Washington, D.C.